SPELC Centre Poitou-Charentes

www.spelc-centre-poitou-charentes.fr







Toute l'équipe du Spelc Centre Poitou-Charentes vous présente ses meilleurs vœux.

Mouvement rentrée 2019

- Avant le 19 janvier 2019, envoi des formulaires de mutation (en ligne sur le site <u>www.spelc-centre-poitou-charentes.fr</u>) à la commission académique de l'emploi d'origine (CAE).
- Première réunion de la CAE le 8 février 2019.

Installation de la CCMA - Accès à la classe exceptionnelle

- Lors de la réunion du 18 janvier 2019, le Spelc sera représenté par 3 titulaires et 3 suppléants.
- Il devient le syndicat majoritaire.
- A l'ordre du jour : accès à la classe exceptionnelle.

Heures supplémentaires

A partir du 1er janvier 2019, les heures supplémentaires sont :

- exonérées de cotisations sociales
- défiscalisées.

Spelc

au cœur de l'action

Visitez les pages dédiées de notre site www.spelc-centre-poitou-charentes.fr

N'hésitez pas à nous contacter : secretariat@spelc-centre-poitou-charentes.fr - 06 14 12 56 26

SPELC Centre Poitou-Charentes - Siège social : 6 rue de Tolbiac - 37100 TOURS

Secrétariat : 🖃 BP 14 - 78900 La Mothe Saint Héray 🕿 05 49 04 91 45 / 06 14 12 56 26 🖂 secretariat@spelc-centre-poitou-charentes.fr